

## **Pièces justificatives à fournir à l'appui de votre demande de renouvellement de carte de résident**

**Vous devrez présenter les photocopies des documents mentionnés**

**(photocopies couleurs – EN RECTO UNIQUEMENT - pour les titres d'identité : passeports, cartes d'identité, actes de naissance).**

**Lors de votre rendez-vous, vous devrez IMPERATIVEMENT présenter TOUS LES ORIGINAUX à l'agent d'accueil**

Les justificatifs rédigés en langue étrangère doivent obligatoirement être accompagnés de leur traduction en français par un traducteur agréé.

### **A CLASSER DANS L'ORDRE CI-DESSOUS SELON LE MOTIF DE LA DEMANDE TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON CLASSE SERA REFUSE**

- Passeport en cours de validité (avec le numéro)
- Dernier titre de séjour (copie recto et verso)
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (exemples : EDF, eau, téléphone fixe, loyer... (les quittances manuscrites doivent obligatoirement être accompagnées d'un document à la même adresse émanant d'un organisme public). Si vous êtes hébergé: attestation d'hébergement (original) de moins de 3 mois, copie de la pièce d'identité ou du titre de séjour de l'hébergeant avec mention de l'adresse actuelle et sa dernière quittance EDF ou de téléphone fixe
- 2 photographies d'identité récentes, de face, tête nue (ATTENTION : le fond doit être uni, de couleur bleu ou gris clair)
- Déclaration de séjour, selon laquelle vous n'avez pas séjourné plus de trois années consécutives hors de France, au cours des dix dernières années
- Déclaration de non polygamie : déclaration sur l'honneur attestant ne pas vivre en France en état de polygamie (pour les ressortissants des pays dont le droit interne autorise la polygamie)

Pour de plus amples informations, rendez -vous sur le site internet, [service-public.fr](http://service-public.fr),  
à l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19804>

[www.guyane.gouv.fr](http://www.guyane.gouv.fr)